



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SYNDICAT CNT INTERPROFESSIONNEL DE HAUTE-GARONNE

Toulouse, le 17 avril 2021

## PREMIER RASSEMBLEMENT SYNDICAL DEVANT LE BAR RESTAURANT "TAPAS LOCAS"

Et déjà des signes de fébrilité de la part de l'employeur.

Un travailleur est en litige depuis un an avec son ancienne entreprise : le bar-restaurant "Tapas Locas" à Toulouse. Son ex-employeur rechigne à régulariser le paiement de ses indemnités de congés payés. Après plusieurs tentatives du syndicat CNT Interprofessionnel de Haute-Garonne pour résoudre le conflit à l'amiable, la situation restait bloquée. **Le syndicat a donc été contraint d'organiser un premier piquet syndical, ce samedi 17 avril, de 17 h à 19h**, pour informer la clientèle et inciter l'employeur à respecter le droit du travail.

Une vingtaine de syndicalistes se sont réuni·e·s devant l'entreprise et ont distribué des tracts aux passant·e·s. Malgré une activité quotidienne de repas à emporter, l'entreprise est restée fermée ce jour. Cependant, **notre action semble avoir eu son effet** car l'employeur nous a rapidement contacté, pour nous exprimer qu'il nous donnerait une réponse en début de semaine prochaine en vue de régulariser la situation.

**Le syndicat CNT Interprofessionnel de Haute-Garonne se félicite de cette première réaction de l'employeur et reste toujours disposé à régler rapidement et à l'amiable le litige. Le syndicat maintiendra toutefois sa vigilance, et si cela devenait nécessaire, lancera une mobilisation syndicale d'ampleur dans les jours qui viennent.**



[interpro.31@cnt-f.org](mailto:interpro.31@cnt-f.org)



<http://www.cnt-f.org/cnt31>



07 81 10 63 66



33, rue Antoine Puget  
31200 Toulouse